***REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO***

******

***MINISTERE DE LA DECENTRALISATION***

***ET REFORMES INSTITUTIONNELLES***

***ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D’ETAT, MINISTRE DE LA DECENTRATION ET REFORMES INSTITUTIONNELLES A L’OCCASION***

***DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL***

***DU SEMINAIRE DE FORMATION DES ELUS PROVINCIAUX POOL DE LA TSHOPO***

**OCTOBRE 2019**

* **Honorables Présidents des Assemblées Provinciales ;**
* **Honorables Députés Provinciaux ;**
* **Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province,**
* **Mesdames et Messieurs les Vice-Gouverneurs de Province;**
* **Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux ;**
* **Monsieur le représentant du PNUD ;**
* **Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers ;**
* **Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile ;**
* **Monsieur le Maire de la Ville de Kisangani ;**
* **Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Makiso ;**
* **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs**
* **Distingués invités,  à vos titres et qualités respectifs.**

Il est pour moi un honneur que de m’adresser à votre auguste assemblée, à l’occasion de la cérémonie qui marque le démarrage d’une série de séminaires de renforcement des capacités des membres des institutions législatives et exécutives provinciales de la République Démocratique du Congo.

Permettez-moi de prime à bord de rendre mes hommages les plus déférents aux deux grandes personnalités de notre pays, j’ai cité le Président sortant, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE et le Président entrant, Son Excellence Monsieur Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui par l’alternance histoirique pacifique consentie à la tête du pays, ont lancé une base durable pour la démocratie et le développement national.

J’exprime ici ma gratitude à nos Partenaires Techniques et Financiers en général, au Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD en sigle, en particulier, pour leurs efforts qu’ils n’ont jamais ménagés en vue d’accompagner le Gouvernement de la République Démocratique du Congo dans la mise en œuvre du processus de décentralisation qui demeure, à mon avis, la voie par laquelle doit impérativement passer le développement, mieux son émergence à l’horizon 2030.

Je profite de cette opportunité pour, non seulement saluer votre présence en ce beau cadre, mais aussi et surtout pour vous adresser mes vives et sincères félicitations, à vous Honorables Députés Provinciaux et aux Gouverneurs, Vice-Gouverneurs ainsi qu’aux Ministres Provinciaux, à l’occasion de votre élection, pour les uns, et de votre nomination pour les autres. Je vous souhaite ainsi plein succès dans l’exercice de vos mandats respectifs.

A ce titre, vous méritez encore nos applaudissements.

* **Honorables Députés ;**
* **Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province,**
* **Mesdames et Messieurs les Vice-Gouverneurs de Province;**
* **Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux ;**

Le séminaire de ce jour, comme je l’ai annoncé au début de mon propos, inaugure une série de séminaires programmés dans d’autres provinces, regroupées en pools, comme le vôtre.

Il s’agit donc des pools ci-après :

* Pool 1 : C’est le vôtre qui est l’espace de l’ex-Province orientale;
* Pool 2 : Celui des Provinces du Nord et Sud – Kivu ;
* Pool 3 : Celui de l’ex- Province du Kasaï Occidental regroupant le Kasaï et le Kasaï Central;
* Pool 4 : Celui de l’espace grand Katanga, regroupant le Haut-Katanga, le Haut-Lomami, le Lualaba et le Tanganyika.,

Ce séminaire disais-je, s’inscrit dans le cadre de renforcement des capacités des membres des institutions législatives et exécutives provinciales et a pour objectif principal de vous rendre capables de jouer votre rôle d’acteurs clés dans le processus de décentralisation dans lequel notre pays est engagé depuis 2006, l’année de l’adoption par référendum de la nouvelle Constitution du 18 février 2006.

En effet, il convient de rappeler à votre intention que vous êtes l’émanation éloquente de la décentralisation, du fait des élections provinciales du 30 décembre 2018, celles-ci étant la voie par laquelle la participation citoyenne dans la gestion des Entités Provinciales et Locales est garantie.

C’est pour quoi, l’opportunité qui vous est offerte est à mettre à profit, car elle vous dotera des armes susceptibles de vous rendre aptes à légiférer, à contrôler l’exécutif et à débattre démocratiquement pour les Députés Provinciaux d’une part, et à planifier, à programmer le développement provincial ainsi qu’à mettre en œuvre les différentes stratégies qui engendrent l’amélioration des conditions de vie des populations, pour les exécutifs provinciaux, d’autre part.

Vous êtes donc appelés à mener à bien le processus de décentralisation dont les enjeux restent majeurs, parmi lesquels je cite :

* La paix et la sauvegarde de l’unité nationale ;
* L’offre des services sociaux de base ;
* Le développement local ;
* La démocratie ;
* La solidarité nationale.

Ainsi, pour garantir ces enjeux, notre Constitution a institué la retenue à la source de 40% de recettes à caractère national qui, à ce jour, font l’objet de rétrocession du pouvoir central vers la province et de celle-ci à l’Entité Territoriale Décentralisée.

Pour assurer la solidarité nationale et corriger le déséquilibre de développement territorial, la Constitution, à son article 181, à institué la Caisse Nationale de Péréquation qui, fort heureusement, est devenue une réalité par la mise en place de ses structures stratégiques et opérationnelles.

* **Honorables Députés ;**
* **Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province,**
* **Mesdames et Messieurs les Vice-Gouverneurs de Province;**
* **Mesdames et Messieurs les Ministres Provinciaux ;**

A ce stade, il est impérieux de retenir que la mise en œuvre des stratégies constitutionnelles susévoquées, à savoir la rétrocession des recettes à caractère national aux Entités Territoriales Décentralisées et la Caisse Nationale de Péréquation, implique la volonté politique qui doit vous caractériser, celle d’adhérer à la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, laquelle définit le développement à partir de la base.

Avant de clore mon propos, je voudrais formuler quelques recommandations à votre intention.

1. Appropriez- vous le processus de décentralisation qui consiste à l’exercice des compétences reparties par la Constitution entre l’Etat, la Province et l’Entité Territoriale Décentralisée ;
2. Développez au sein de vos institutions la culture de la démocratie pour garantir leur bon fonctionnement ;
3. Favorisez le développement des outils de planification et de gestion en vue de garantir le développement harmonieux de vos provinces tout en étant en phase avec la Caisse Nationale de Péréquation ;
4. Impliquez-vous positivement dans le déroulement des travaux du séminaire dans le but de renforcer votre professionnalisme dans l’exercice de vos mandats.

Je vous invite donc à faire preuve d’engagement pour la réussite du séminaire et souhaite que celui-ci soit un cadre propice d’échanges fructueux et de mutualisation d’expériences pour des provinces qui aspirent au véritable changement des mentalités et de méthode de travail.

C’est par ces mots que je déclare ouvert le séminaire multidisciplinaire et interinstitutionnel de renforcement des capacités des membres des institutions législatives et exécutives provinciales.

**Je vous remercie**.